



GUIDE

GUIDE

Guide on the safety of multimedia equipment

Guide pour la sécurité des matériels multimédias

Withheld

INTERNATIONAL
ELECTROTECHNICAL
COMMISSION

COMMISSION
ELECTROTECHNIQUE
INTERNATIONALE

PRICE CODE
CODE PRIX

D

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

GUIDE ON THE SAFETY OF MULTIMEDIA EQUIPMENT

FOREWORD

- 1) The International Electrotechnical Commission (IEC) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, IEC publishes International Standards, Technical Specifications, Technical Reports, Publicly Available Specifications (PAS) and Guides (hereafter referred to as "IEC Publication(s)"). Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested IEC National Committees.
- 3) IEC Publications have the form of recommendations for international use and are accepted by IEC National Committees in that sense. While all reasonable efforts are made to ensure that the technical content of IEC Publications is accurate, IEC cannot be held responsible for the way in which they are used or for any misinterpretation by any end user.
- 4) In order to promote international uniformity, IEC National Committees undertake to apply IEC Publications transparently to the maximum extent possible in their national and regional publications. Any divergence between any IEC Publication and the corresponding national or regional publication shall be clearly indicated in the latter.
- 5) IEC provides no marking procedure to indicate its approval and cannot be rendered responsible for any equipment declared to be in conformity with an IEC Publication.
- 6) All users should ensure that they have the latest edition of this publication.
- 7) No liability shall attach to IEC or its directors, employees, servants or agents including individual experts and members of its technical committees and IEC National Committees for any personal injury, property damage or other damage of any nature whatsoever, whether direct or indirect, or for costs (including legal fees) and expenses arising out of the publication, use of, or reliance upon, this IEC Publication or any other IEC Publications.
- 8) Attention is drawn to the Normative references cited in this publication. Use of the referenced publications is indispensable for the correct application of this publication.
- 9) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this IEC Publication may be the subject of patent rights. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

This guide has been prepared by the IEC Advisory Committee on Safety (ACOS).

The text of this guide is based on the following documents:

Approval document	Report on voting
C/1486/DV	C/1502/RV

Full information on the voting for the approval of this guide can be found in the report on voting indicated in the above table.

This third edition cancels and replaces the second edition published in 2000. This edition includes the following significant technical changes with respect to the previous edition: reference is made to the latest editions of IEC 60065 and IEC 60950-1.

INTRODUCTION

This guide contains guidelines for using the current editions of IEC 60065 and IEC 60950-1 in evaluating the safety of multimedia equipment.

The following fundamental principle was adopted as the basis for this guide:

Equipment complying with the requirements of IEC 60065, as well as equipment complying with the requirements of IEC 60950-1, is considered to be safe when used on its own.

Such equipment when interconnected in multimedia systems in accordance with the installation instructions is also considered to be safe.

It should be noted that there are a number of differences between the two standards.

Requirements which should be fulfilled in addition to those in the current two standards are specified in this guide.

Additional clarifications are under consideration for both publications in IEC technical committee 108. Whenever IEC 60065 or IEC 60950-1 are amended or revised, or technical or market conditions change significantly, ACOS will consider this guide for revision.

For a multimedia system containing Class I and Class II equipment, the connection to the supply should ensure a reliable connection to protective earth for Class I equipment.

GUIDE ON THE SAFETY OF MULTIMEDIA EQUIPMENT

1 Scope

This guide contains guidelines for using the current editions of IEC 60065 and IEC 60950-1 in evaluating the safety of multimedia equipment.

2 Reference publications

IEC 60065:2001, *Audio, video and similar electronic apparatus – Safety requirements*
Amendment 1 (2005)

IEC 60950-1:2005, *Information technology equipment – Safety – Part 1: General requirements*

Withdrawn

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

GUIDE POUR LA SÉCURITÉ DES MATÉRIELS MULTIMÉDIAS

AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Electrotechnique Internationale (CEI) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de la CEI"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de la CEI intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de la CEI se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de la CEI. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que la CEI s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; la CEI ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de la CEI dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de la CEI et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) La CEI n'a prévu aucune procédure de marquage valant indication d'approbation et n'engage pas sa responsabilité pour les équipements déclarés conformes à une de ses Publications.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à la CEI, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de la CEI, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de la CEI ou de toute autre Publication de la CEI, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Publication de la CEI peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

Le présent guide a été établi par le Comité Consultatif de la Sécurité (ACOS) de la CEI.

Le texte de ce guide est issu des documents suivants:

Document d'approbation	Rapport de vote
C/1486/DV	C/1502/RV

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de ce guide.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition parue en 2000. Cette édition inclut les modifications techniques majeures suivantes par rapport à l'édition précédente: elle fait référence aux dernières éditions de la CEI 60065 et de la CEI 60950-1.

INTRODUCTION

Le présent guide contient des lignes directrices pour l'utilisation des éditions actuelles de la CEI 60065 et de la CEI 60950-1 pour l'évaluation de la sécurité des matériels multimédias.

Le principe fondamental suivant a été adopté comme base de ce guide:

Les matériels conformes aux exigences de la CEI 60065 et les matériels conformes aux exigences de la CEI 60950-1 sont considérés comme des matériels sûrs lorsqu'ils sont utilisés de manière isolée.

De tels matériels sont également considérés comme des matériels sûrs lorsqu'ils sont interconnectés dans des systèmes multimédias conformément aux instructions d'installation.

Il convient de noter qu'il existe un certain nombre de différences entre ces deux normes.

Les exigences qu'il convient de remplir en plus de celles des éditions actuelles des deux normes sont spécifiées dans le présent guide.

Des éclaircissements supplémentaires sont à l'étude pour les deux publications au sein du comité d'études 108 de la CEI. Lorsque la CEI 60065 ou la CEI 60950-1 seront modifiées ou révisées, ou lorsque les conditions techniques ou de marché changeront de manière significative, l'ACOS examinera ce guide en vue d'une éventuelle révision.

Dans le cas d'un système multimédia contenant des appareils de la classe I et de la classe II, il est recommandé que le raccordement au réseau assure une connexion fiable à la terre de protection pour les appareils de classe I.

GUIDE POUR LA SÉCURITÉ DES MATÉRIELS MULTIMÉDIAS

1 Domaine d'application

Le présent guide contient des lignes directrices pour l'utilisation des éditions actuelles de la CEI 60065 et de la CEI 60950-1 pour l'évaluation de la sécurité des matériels multimédias.

2 Publications de référence

CEI 60065:2001, *Appareils audio, vidéo et appareils électroniques analogues – Exigences de sécurité*

Amendement 1 (2005)

CEI 60950-1:2005, *Matériels de traitement de l'information – Sécurité – Partie 1: Exigences générales*

Withdrawal